TAVANNES
Municipalité de Tavannes
Secrétariat Municipal

Communication
Décisions du Conseil municipal du 3 novembre 2026

Tavannes, le 4 novembre 2026

À l'issue de chaque séance, le Conseil municipal partage les décisions et les sujets pouvant être communiqués et qui revêtent un intérêt général pour les habitants de Tavannes. Cette communication est publiée sur le site internet de la commune.

- **Vice-direction de la crèche :** Le Conseil municipal a nommé Mme Emmanuelle Calori au poste de vice-directrice de la crèche municipale « Les 4 saisons ». Dans ses nouvelles fonctions, elle épaulera la direction dans l'organisation et le fonctionnement quotidien de la structure, au service de l'accueil des enfants et de leurs familles.
- **Téléski Sous le Mont :** Le Conseil municipal a décidé de renoncer à l'exploitation du téléski de Tavannes et de mettre l'installation en veille auprès des autorités fédérales dès cette année. Les frais pour les travaux de maintenance nécessaires à sa remise en service, le manque de responsables et de personnel d'exploitation ainsi que les conditions hivernales peu favorables ont conduit à cette décision.

Secrétariat municipal

Alexis Bourgeois